

Bessoncourt

La commune adhère à l'achat de gaz groupé

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement pour délibérer des points suivants.

Autorisation permanente de poursuite donnée au comptable. Depuis le 1^{er} janvier la commune dépend de la Trésorerie de Delle. Par souci de bonne gestion, il est proposé de définir des seuils de déclenchement des procédures lorsque les administrés ne s'acquittent pas de leur dette. Trois seuils ont été unanimement définis dont la saisie-vente si la dette excède 205 €.

Groupement de commandes d'énergie. Le Siagep propose d'agir en qualité de coordinateur d'un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services en matière d'efficacité énergé-

tique. Les conseillers décident unanimement d'adhérer à ce dispositif.

Convention d'occupation du domaine public. Mise à jour de la convention de 2012 avec France Pylônes Services aujourd'hui dénommée FPS Tower. Unanimité.

Garantie de prêt. Ce prêt est destiné à financer la construction par Territoire habitat de 11 logements PLUS et 4 logements PLAI, situés ZAC des Rives de l'Autruche. Territoire habitat demande au conseil municipal de lui accorder sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un contrat de prêt d'un montant total de 1.081.668 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le conseil souhaite la venue d'une per-

sonne de Territoire habitat pour avoir de plus amples informations avant de prendre une décision.

Subvention. Territoire habitat envisage d'acquérir huit logements dans le programme immobilier réalisé par les Carrés de l'Habitat, rue du Clos-du-Fort, et sollicite la commune pour une aide de 6.000 € par logement. De plus amples informations sont demandées par les conseillers.

Création d'un chemin piétonnier. L'ouverture d'une enquête d'utilité publique préalable est nécessaire pour le projet de sentier reliant la rue des Lilas à la Zac les Rives de l'Autruche. Après discussion, 9 voix pour, 3 abstentions et 2 voix contre.